

Yvrac, le vendredi 25 mai 2023

Objet : Déclaration d'Interêt Général – Plan Pluriannuel de gestion des cours d'eau du Bassin Versant du Guâ

Madame Le Maire,

Le Syndicat Mixte du Bassin versant du Ruisseau du Guâ a souhaité l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux et d'intervention sur le bassin versant du Guâ.

Ce programme pluriannuel de travaux et d'intervention est orienté autour de 3 axes de travail suivants :

- L'amélioration de la gestion quantitative des eaux de surface.
- L'amélioration de la gestion qualitative des eaux de surface
- La restauration et la valorisation des milieux aquatiques

L'enquête publique relative à l'instauration de la déclaration d'intérêt général est organisée par les services de la Préfecture de la Gironde du mardi 30 mai 2023 au jeudi 29 juin 2023 inclus.

Comme annoncé lors du Comité Syndical du 09 mars dernier, les permanences du commissaire enquêteur se dérouleront sur les communes de Tresses, Yvrac, Artigues-près-Bordeaux et Ambarès et Lagrave.

Un exemplaire du dossier et un registre d'enquête sont mis à disposition du public à la Mairie de ces 4 villes.

Dans le cadre de cette procédure, le conseil municipal de votre commune peut émettre un avis sur ce dossier dès le début de l'enquête publique et ce jusqu'au 15 juillet 2023.

Je vous prie de bien vouloir procéder à l'affichage de l'avis d'enquête publique en pièce jointe.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération.

Le Président



Nordine GUENDEZ